



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/place-aux-enfants-feuille-de-route.html>

# **Place aux enfants ! Feuille de route pour des communes respectueuses des droits de l'enfant - ETUDE**

- Nos publications - Droits de l'enfant -  
Date de mise en ligne : lundi 22 octobre 2018

---

**La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

Les droits de l'enfant sont prescrits par la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989, qui est entrée en vigueur en Belgique en 1992. Ils concernent toutes les personnes entre 0 et 18 ans.

**Le rôle des communes dans le respect des droits de l'enfant est très important.** En effet, de nombreuses politiques adoptées à un niveau local affectent le quotidien des enfants, directement ou indirectement.

A la suite des dernières élections communales du 14 octobre 2018, il a semblé essentiel à la CODE et à ses membres de rappeler qu'il est nécessaire que les responsables locaux aient l'ambition **de respecter et faire respecter les droits de tous les enfants** à leur niveau de pouvoir, par la mise en place d'une politique transversale et d'actions concrètes visant à mettre en oeuvre la Convention et une égalité des chances à tous les niveaux.

Ce n'est qu'en s'engageant toutes et tous en faveur des droits de l'enfant, au quotidien et de manière à la fois transversale et structurelle, que les communes seront réellement plus hospitalières. Dans une perspective plus collective, c'est aussi une question de vitalité démocratique, car celle-ci passe par **la prise en compte de tous les citoyens, y compris les enfants**.

## **Alors maintenant... Place aux enfants !**